



Service de
la Formation
Tout au Long de la Vie

AVIGNON
UNIVERSITÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIV-AVIGNON.FR

- Actions de formation
- Actions permettant de faire une VAE

Dernière mise à jour : 2024



SERVICE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE D'AVIGNON UNIVERSITE (SFTLV)

Objectif du service

Le SFTLV a pour objectif de développer l'apprentissage, la formation continue et de contribuer au développement économique territorial.

Il permet à un adulte salarié ou demandeur d'emploi de reprendre ses études tout au long de sa vie pour se perfectionner et/ou valoriser son expérience professionnelle, et à des étudiants d'intégrer des formations en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) :

- *Diplômes nationaux à fortes valeurs ajoutées (Master, Licences, Licences Professionnelles),*
- *Diplômes universitaires spécialisés (DU),*
- *Formations continues labellisées par Avignon Université (permettant de valider des crédits E.C.T.S. (European Credits Transfer System qui ont pour objectif de faciliter la reconnaissance académique de toutes formations),*
- *Formations certifiantes,*
- *Formations de courtes durées spécialisées qualifiantes,*

Il permet grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou Personnels et Professionnels (VAPP), de valider respectivement tout ou partie d'un diplôme ou le niveau cursus d'entrée en formation.

LA VALIDATION DES ACQUIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La Validation des Acquis de l'Expérience permet à toute personne, sur la base de son expérience, d'obtenir tout ou partie d'un diplôme. La V.A.E. permet de valider des compétences acquises en dehors de tout système de formation. Le diplôme validé a la même valeur qu'un diplôme obtenu à l'issue d'enseignements suivis dans le cadre de la formation initiale ou continue.

Le service tient à valoriser ses diplômés par la qualité de ses formations, tant de par leur aspect professionnalisant que par l'expertise de ses enseignant-chercheurs.

Localisation et proximité du service

- *14 salles de cours et 1 salle informatique sur site,*
- *1 salle de repas étudiant aménagée sur place,*
- *L'accès à 200 mètres aux salles du site de Sainte-Marthe de l'université, à la bibliothèque universitaire, aux services du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires),*

Le service est à proximité de toutes les commodités de logements, de services médicaux, d'accès au centre-ville et aux transports associés (gare centre, gare routière, pôle d'échange multimodal des bus TCRA...)

Démarche qualité du service

Le SFTLV est certifié QUALIOPi pour les actions de formations et actions permettant de faire une VAE.

Contact

CELLULE VAE/VAPP

 04.32.74.32.23
SEC-VAE@UNIV-AVIGNON.FR



VOTRE STATUT

Vous relevez du statut de la formation continue dans les cas suivants :

- *Formation financée par le CPF (uniquement pour les formations inscrites au RNCP)*
- *Formation financée par un organisme public (collectivité territoriale, Pôle Emploi),*
- *Formation financée par un organisme privé : opérateurs de compétences (OPCO), branche professionnelle, projet de transition professionnelle (CPF de transition), contrat de professionnalisation,*

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge, une convention de formation sera établie entre l'employeur ou l'opérateur de compétences et le centre de formation.

Pour les personnes qui règlent individuellement leurs frais de formation, il sera délivré un contrat de formation.

Dans tous les autres cas, vous relevez de la formation initiale.

LES MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Si vous êtes salarié, vous pouvez solliciter :

- *Votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences ou d'une période de professionnalisation,*
- *L'opérateur de compétences (OPCO) dont vous dépendez afin de mobiliser votre Compte personnel de formation (CPF),*
- *Les centres Transition PRO si vous souhaitez mobiliser votre CPF, pour suivre à votre initiative, des actions de formation, afin d'accéder à un niveau de qualification supérieur, de changer d'activité ou de profession.*

Si vous n'obtenez pas d'aide financière vous avez la possibilité de financer votre formation, à titre individuel.

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez solliciter :

- *Pôle Emploi dans le cadre d'une AIF (Aide Individuelle à la Formation) et/ou de votre CPF,*
- *Un futur employeur dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (ou d'apprentissage selon les formations).*

Si vous n'obtenez aucune aide financière, vous avez la possibilité de financer votre formation à titre personnel.

SITUATION DE HANDICAP

Toutes les formations sont accessibles aux apprenants en situation de handicap ou dont un problème de santé vient perturber le bon déroulement de la scolarité. Pour bénéficier des services d'aides aux études, il est conseillé de contacter le plus tôt possible le Relais Handicap afin que l'ensemble des besoins puisse être pris en compte et étudié rapidement à l'adresse suivante :

Contact

SITE SAINTE-MARTHE, BÂTIMENT NORD

74 RUE LOUIS PASTEUR, AVIGNON
BUREAU 0W18

04 90 16 25 62

 RELAIS-HANDICAP@UNIV-AVIGNON.FR

À l'entrée du bâtiment, une brochure du Relais Handicap est à disposition de tous.



Service de la Formation Tout au Long de la Vie



Contact

CAMPUS HANNAH ARENDT - SITE CHABRAN

1 AVENUE DE SAINT JEAN
84000 AVIGNON

 04 32 74 32 20
 ACCUEIL-FC@UNIV-AVIGNON.FR
SFTLV.UNIV-AVIGNON.FR



 AvignonUniversité

 #AvignonUniversité

 UnivAvignon

 AvignonUniversité

